

**Titre : Projet d'Appui à l'Accès à l'Eau Potable et à la Réduction des Maladies liées à l'eau dans les Communes du Couffo (PAAEPRE-Couffo)**

**I- FICHE D'INFORMATION**

<b>Porteur du projet</b>	Dénomination complète	<b>Jeunesse en Détresse</b>	
	Adresse	Route de la Cure3 Lentigny/FR	
	contact : <u>Tél.</u> (code du pays + <u>E-mail</u>	Tel : +417 67 86 03 96 <a href="mailto:info@jeunesse-en-detresse.ch">info@jeunesse-en-detresse.ch</a>	
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Accès à l'Eau Potable et à la Réduction des Maladies liées à l'eau</b>		
<b>Zone géographique où se déroule l'action</b>			<b>Principal/principaux pays ciblé(s)</b>
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>Caraïbes</b>	<b>Pacifique</b>	
✓			Bénin
<b>Partenaire local de mise en Œuvre au Bénin</b>	Dénomination complète	BENIN SOLIDARITE SANS FRONTIERE	
	Adresse	B.P. : 30 APLAHOUE ; Rép. Du BENIN	
	contact <u>Tél.</u> (code du pays + <u>E-mail</u>	+229 95 36 90 83/67 44 98 10 <a href="mailto:ongbesof@gmail.com">ongbesof@gmail.com</a>	
<b>Coût total de l'action</b>			<b>267290 CHF</b>
<b>Subvention demandée par « Jeunesse en Détresse »</b>			<b>263480 CHF</b>
<b>Contribution des bénéficiaires finaux</b>			<b>2810CHF</b>
<b>Durée de l'acion</b>			<b>36 Mois</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AEV</b>		Adduction d'eau villageoise
<b>BDI</b>		Base de Données Intégrées
<b>BPO</b>		Budget Programme par Objectif
<b>DDMEH</b>		Direction Départementale des Mines, de l'Eau et de l'Hydraulique
<b>DG- Eau</b>		Direction Générale de l'Eau
<b>DHAB</b>		Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
<b>MS</b>	:	Ministère de la Santé
<b>OMD- Bénin</b>		Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>PHAST</b>		Participation à la Transformation de l'Hygiène et de l'Assainissement
<b>PEA</b>		Poste d'Eau Autonome

## **II- NOTE DE CONCEPT**

### **a- Introduction**

L'action que propose le «**Projet d'Appui à l'Accès à l'Eau Potable et à la Réduction des Maladies liées à l'eau dans les Communes du Couffo**» contribuera à augmenter le taux de couverture en eau potable dans le département du Couffo d'ici décembre 2018. Elle vise à accompagner les communautés dudit département en termes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base.

Comme tout département de la République du Bénin, celui du Couffo a un taux de pauvreté extrême. Selon le troisième recensement de la population et de l'habitat de 2002, il compte 79 685 habitants. 61 à 75 % de cette population vit avec moins d'un dollar/jour (OMD-Bénin, 2008). Malgré l'effort des partenaires techniques et financiers ainsi que celui des services déconcentrés de l'Etat, le Couffo connaît une faible couverture en eau potable (36%). Cette situation amène les populations du milieu rural à consommer l'eau des lacs, des rivières et même celle des mares, ce qui les expose aux maladies d'origine hydro-fécale. Par ailleurs, le département du Couffo a un taux de mortalité infantile de 65,3/1000 et un taux de mortalité infanto juvénile de 110,1/1000. Les principales causes de ces taux relativement élevés sont dues aux maladies hydriques et au manque de pratiques d'hygiène. Les statistiques nationales indiquent que seulement 46,35% (BDI-DGH/2007) de la population ont accès à l'eau potable et 16,83% (DHAB/2007) bénéficient des services d'assainissement de base.

L'accès à l'eau potable tel que défini par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), vise à fournir aux populations une quantité d'eau potable conformément aux normes éditées par l'OMS. Ces normes prescrivent qu'une personne doit consommer entre 20 et 50 litres d'eau par jour et être le plus près possible de son point de consommation, en s'appuyant sur des réseaux d'adduction d'eau et des postes d'eau autonomes (PEA).

### **b- Pertinence de l'action par rapport à la politique du Gouvernement**

Le projet cadre avec la 2<sup>e</sup> orientation de la politique de l'eau au Bénin (Assurer un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations urbaines et rurales ) et les normes nationales. Toutes les réalisations d'infrastructures se font de concert avec les services compétents de l'hydraulique et de l'hygiène assorties d'une méthodologie. Elles correspondent aux besoins et aux capacités des groupes cibles et abordables parce les communautés pourront accéder financièrement aux services d'eau

potable et d'assainissement. Les activités de marketing social auront un effet catalyseur en suscitant la demande des services au-delà de la période d'intervention.

**c- Généralité sur le couffo**

**Le Couffo**, avec une superficie de 2 466 km<sup>2</sup> est situé dans le sud-ouest du pays. La densité de la population est de 218 hbts/km<sup>2</sup>. Le revenu annuel par ménage rural est de 81.992FCFA, soit 65.3% de la moyenne nationale. Le nombre de village est de 368. Le taux de desserte en points d'eau est 46,35%<sup>1</sup>

**d- Zone d'exécution du projet**

**Lieu(x)** Bénin : les communes du département de Couffo .

<b>BENIN</b>
<b>Couffo</b>
<b>Toviklin-Dogbo-Klouékanmè-Lalo-Aplahoué-Djakotomè</b>

**e- Capacité opérationnelle et expertise du demandeur**

**Le demandeur et ses partenaires possèdent-ils une expertise technique suffisante pour mettre en œuvre l'action ?**

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un élément clé de la stratégie d'intervention de Jeunesse en Détresse. Donc le projet similaire dans ce domaine est exécuté dans la Commune de Lalo. Au Bénin, « Jeunesse en Détresse » s'appuyera sur «BESOF ONG » qui dispose de personnel compétante spécialisé en eau et assainissement pour mener à terme le projet.

**II- Objectifs et résultats du projet**

**a- Objectif général et spécifiques**

**o Objectif global**

Assurer l'approvisionnement en eau potable tout en réduisant les charges liées à la faible disponibilité de l'eau et l'accès précaire de l'hygiène et de l'assainissement de base.

**➤ Objectifs spécifiques**

---

<sup>1</sup> BDI/DGH/DDMEH 2007

- Amélioration du taux de couverture en eau potable des communes bénéficiaires ;
- La réduction de l'incidence des maladies hydriques et hydro fécales au niveau des enfants, parents et leurs environnements ;
- La préservation de l'écosystème des zones ciblées à travers des actions d'assainissement environnemental intégrées ;

**b- Résultats attendus**

- **Résultat 1 : Les communes Bénéficiaires connaissent une augmentation de taux de desserte en eau potable de 4% d'ici décembre 2018**

La réalisation d'une Adduction d'Eau Villageoise de six bornes fontaines et de deux Postes d'eau Autonomes permet de desservir 12000 habitants et d'assurer le renforcement des capacités des communes en matière de fourniture d'eau potable. Les Mairies seront par ailleurs appuyées dans leur processus de maîtrise d'ouvrage et de délégation de gestion des ces ouvrages.

- **Résultat 2 : Les villages ont accès aux services d'assainissement de base et environnemental.**

La réalisation de 50 latrines passe par l'intermédiaire du partenaire local en collaboration avec les Mairies bénéficiaires et les services étatiques déconcentrés. Au total 50 latrines de démonstration dans 50 ménages d'au moins 1000 habitants seront réalisées au moyen des maçons locaux formés par les Mairies. Cette disposition est accompagnée de séances de sensibilisation sur le changement de comportement sur l'hygiène et l'assainissement au niveau de toutes les localités bénéficiaires. Les ménages bénéficiaires vont contribuer en réalisant la fouille et en s'engageant à mettre en place la superstructure.

- **Résultat 3 : Les enfants et leurs familles adoptent de bonnes pratiques en hygiène et assainissement environnemental.**

Il sera mis en place :

- 35 Comités de l'hygiène et l'assainissement ;
- Une formation des ménages sera organisée pour l'entretien des latrines ;
- Des séances de sensibilisation en vue d'un changement de comportements dans les communautés cibles ;
- Un accompagnement pour l'installation de 20 laves main dans les écoles environnantes ;
- 10 comités d'hygiène scolaire formés par des enfants et suivis par un enseignant chargé de l'hygiène dans chaque établissement.

- Un système de renforcement des capacités prévu pour les enseignants dont les termes de référence seront identifiés afin de faciliter l'accomplissement de leur mission.

### III- Justification des contraintes de l'action

Les contraintes principales de ces deux départements en matière d'eau et d'assainissement sont les suivantes :

- ❖ **L'eau potable.** Il y a un manque d'eau potable pour plusieurs raisons : non-existence d'un point d'eau dans la localité ou le point d'eau est à une grande distance de la maison/du village, augmentant ainsi la charge du travail des femmes et filles, lesquelles assurent la corvée d'eau dans la plupart des ménages. Un manque d'entretien des ouvrages existants et les pannes d'équipements expliquent également le manque d'eau. Les autorités locales ne disposent pas encore de toutes les capacités techniques pour assurer efficacement leur rôle de maîtrise d'ouvrage à elles conféré par les lois sur la décentralisation administrative au Bénin. Les communautés elles-mêmes n'ont pas les compétences pour assurer la gestion des infrastructures existantes ni la capacité de formuler de nouvelles demandes. Il peut exister aussi une résistance à l'installation des points d'eau, par crainte du système de recouvrement des coûts mis en place pour financer l'entretien, et des difficultés de mobilisation des communautés pour leur participation à l'investissement initial en respect de la stratégie nationale d'Aprovisionnement en Eau Potable et Assainissement. Les intervenants du secteur de l'eau sont aussi confrontés à l'absence de données fiables devant aider à la planification afin de desservir plus rapidement des populations.
- ❖ **Au vue de l'hygiène et de l'assainissement environnemental.** Très peu des ménages ont accès à une latrine et la plupart des villages (16,83 %) utilisent la brousse comme lieu d'aisance. Généralement les petits enfants défèquent dans la cour des concessions. La population ne construit pas de latrines parce qu'elle n'a pas l'information sur l'existence et les coûts de solutions alternatives adaptées à leurs conditions de vie. Donc les conditions sanitaires dans les ménages et les écoles ne permettent pas un niveau d'hygiène acceptable et la méconnaissance des populations des règles élémentaires d'hygiène viennent exacerber cette situation.

Comme résultat, la prévalence de maladies liées à l'eau est très élevée (les statistiques sanitaires montrent qu'il y a des cas de maladies hydriques et hydroféciales dans les départements du Couffo/Mono) provoquant des dépenses pour la santé qui limitent le potentiel d'améliorer les conditions de vie et les revenus des ménages. Dans ce contexte, les besoins auxquels il faut répondre pour améliorer quantitativement et qualitativement les services dans le secteur de la santé, particulièrement de l'eau et l'assainissement sont multiples ainsi que le montre le tableau n°01 suivant :

Tableau 1 – Evolution de la couverture en eau et assainissement de base (2002-2015)

		2002			2007			2015		
		Pop (mil)	Pop Couv (mil)	Taux (%)	Pop (mil)	Pop Couv (mil)	Taux (%)	Pop (mil)	Pop Couv (mil)	Taux (%)
<b>EAU</b>	RURAL ET SEMI URBAIN	4,2	1,47	35	4,92	2,28	46,35	6,65	4,47	67,3
	URBAIN	2,63	1,24	47,15	3,09	1,6	51,78	4,07	3,05	75
	<b>TOTAL</b>	<b>6,83</b>	<b>2,71</b>	<b>39,7</b>	<b>8,01</b>	<b>3,88</b>	<b>48,4</b>	<b>10,72</b>	<b>7,52</b>	<b>70,1</b>
<b>ASSAINIS. (LATRINES FAMILIALES)</b>	RURAL ET SEMI URBAIN	4,2	0,51	12,13	4,92	0,83	16,83	6,65	4,39	66,04
	URBAIN	2,63	1,55	58,99	3,09	1,88	61,02	4,07	2,99	73,5
	<b>TOTAL</b>	<b>6,83</b>	<b>2,06</b>	<b>30,2</b>	<b>8,01</b>	<b>2,71</b>	<b>33,8</b>	<b>10,72</b>	<b>7,38</b>	<b>68,9</b>

Source : DG Eau et MS/DHAB (Rapport d'exécution du BPO 2007)

#### IV- Raisons justificatives du projet

##### (a) raisons de la sélection des groupes et activités cibles,

Le projet va travailler dans le département où le manque de services d'eau et d'assainissement environnemental est une priorité primordiale.

##### (b) Les structures communales.

Le projet travaille étroitement avec ces structures, à qui les lois de la décentralisation confèrent depuis 2002 la gestion des secteurs eau et assainissement. Ces structures ont toute la responsabilité de la maîtrise de l'ouvrage mais manque souvent les compétences nécessaires y afférentes. Le projet renforcera ces compétences.

**(c) 50 ménages bénéficieront des latrines.** Des latrines de démonstration seront construites dans chacun des villages par commune à sélectionner. Ce groupe cible constitue les ménages qui ont manifesté plus d'intérêt aux critères d'attribution et qui mobilisent leur contribution le plus rapidement pour encourager le marketing social.

**(d) 35 Comités d'Hygiène et de Préservation de Environnement dont au moins 50% de femmes.** Les membres de ces comités seront chacun un agent catalyseur important au sein de leur village pour promouvoir les activités et objectifs du projet et encourager la gestion correcte des latrines et autres mesures d'assainissement environnemental. L'intégration des femmes et filles aux structures de gestion des activités et au processus de mise en œuvre du projet est essentielle pour sa survie car elles sont les premières utilisatrices des infrastructures.

**(e) Maçons locaux.**

Ils représentent des acteurs essentiels pour le marketing social afin de faciliter la diffusion des latrines, leur installation et maintenance.

**(f) Les enseignants et les parents d'élèves membres de l'Association des Parents d'élève (APE).**

Il est essentiel de cibler ces deux groupes pour renforcer le travail avec les enfants, assister à la gestion des équipements d'assainissement scolaire et à long terme introduire des éléments de l'éducation environnementale dans le curriculum des écoles. Les APE aideront les enfants à assurer le contrôle de l'hygiène alimentaire, un meilleur entretien des équipements d'assainissement scolaire.

**(g) Pertinence de l'action pour les groupes cibles**

Les actions du projet répondent aux besoins fondamentaux des groupes cibles, le manque d'eau potable et des services d'assainissement de base sans lesquels ils ne seront pas en mesure d'améliorer leurs cadres et conditions de vie de façon durable.

## **V- Méthodologie**

Jeunesse en Détresse se base sur son partenaire local, Bénin Solidarité Sans Frontière (BESOF), pour la réalisation de ses activités.

### **Stratégie intervention**

La stratégie d'intervention pour la réalisation des ouvrages repose sur les axes suivants :

#### **a- Description technique des réalisations**

- *Sensibilisation des Mairies bénéficiaires du projet*
- *Identification des villages bénéficiaires suivant la Programmation communale Eau*
- *Réalisation de l'étude technique et de faisabilité*
- *Validation de l'étude par ONG BESOF, Mairies et communautés*
- *Conception du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) par le Bureau d'Etudes (BE) et lancement*
- *Constitution des comités au niveau des communautés et écoles*
- *Formation des membres de comité sur les bonnes pratiques d'hygiène*
- *Formation des enseignants sur l'hygiène*
- *Identification des ménages bénéficiaires des latrines de concert avec les Mairies*
- *Sélection des maçons locaux de concert avec les Mairies*
- *Réalisation de l'AEV et des PEA par les entreprises*
- *Réalisation des latrines par les maçons locaux sélectionnés*
- *Réalisation et mise en place des lave-mains dans les écoles*
- *Suivi technique du contrôle par le BE, l'ONG locale et la Mairie*
- *Réception provisoire et définitive des travaux*

**b- Procédures de contrôle interne et d'évaluation.**

➤ **Procédures de contrôle interne :**

Pendant et après la mise en œuvre du projet, un suivi participatif sera assuré en se focalisant sur les indicateurs. Il sera fait à trois niveaux :

- **Au niveau communautaire et scolaire :** Les comités d'hygiène et d'assainissement, feront le suivi de la mise en place des infrastructures sanitaires, de la fourniture de services et de leurs qualités. Ils feront également le suivi des activités de sensibilisation prévues lors de la planification communautaire avec l'appui du partenaire. Des réunions mensuelles seront organisées pour discuter du projet, des résultats obtenus, des difficultés et des propositions de solution. Le rapport de réunion sera transmis aux responsables de l'ONG locale et à la Mairie Bénéficiaire pour qu'ils s'imprègnent des avancées du projet et discutent d'éventuelles problématiques.
- **Au niveau de la coordination du projet :**

La gestion du projet sera assurée par une équipe de BESOF ONG ayant un bureau dans la zone d'intervention. Elle assure la coordination et la supervision des activités au niveau des Communes. Un rapport technique et financier de l'évolution des activités sera produit trimestriellement et envoyé à Jeunesse en Détresse avec copie aux Communes bénéficiaires. Le projet embauchera un comptable et un audit interne sera organisé semestriellement.

➤ **Suivi Externe et évaluation**

Une mission de Jeunesse en Détresse se rendra deux fois sur les lieux d'exécution du projet pour s'imprègnent de l'évolution des activités.

Une évaluation externe à mi-parcours s'impose au cours de l'exécution du projet. L'équipe sera composée de deux évaluateurs externes experts en méthodologie participative. Une évaluation finale conduite par un cabinet d'audit externe en publiera les résultats.

#### **c- Implication et activités d'autres organisations**

La mise en œuvre du projet nécessite un certain nombre de partenaires et autres acteurs :

- **Les communes** : Elles seront impliquées dans l'identification des localités suivant l'outil de programmation communale eau et dans le suivi technique de l'exécution des travaux. Elles assurent la gestion à travers le processus d'affermage des ouvrages réalisés.
- **Services étatiques départementaux des secteurs eau et assainissement**: Il s'agit du Service de l'Eau du Couffo et de la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base du Mono-Couffo (DHAB/Mono-Couffo). Ils appuient les communes dans le suivi des activités.

#### **VI- Les Indicateurs**

Objectifs	Résultats	Indicateurs
Amélioration du taux de couverture en eau potable des communes bénéficiaires	Les communes Bénéficiaires connaissent une augmentation de taux de desserte en eau potable de 4% d'ici décembre 2018	<p>A-1. Une AEV (Aduction d'Eau Villageoise) de 6 bornes fontaines et 4 Postes d'eau Autonomes sont réalisés ;</p> <p>A-2. 12000 personnes sont desservies en eau potable ;</p> <p>A-3. Dix suivis sont organisés au niveau de chaque Mairie par le service technique ;</p> <p>A-4. Deux suivis sont organisés par les Responsables de BESOF ONG chaque mois pendant l'exécution des activités ;</p> <p>A-5. Deux suivis sont organisés par la Présidente de Jeunesse en Détresse au cours de l'exécution du projet</p>
La réduction de l'incidence des maladies hydriques et hydro fécales au niveau des enfants, parents et leurs environnements	Les villages ont accès aux services d'assainissement de base et environnemental	<p>B-1. 50 latrines sont réalisées dans 50 ménages</p> <p>B-2. <b>1000</b> personnes bénéficient des avantages de ces latrines</p> <p>B-3. <b>50</b> séances de sensibilisation sont organisées dans les communautés</p> <p>B-4. <b>35</b> comités d'hygiène et d'assainissement sont constitués</p> <p>B-5. 35 comités d'hygiène et d'assainissement sont formés sur le module « Participation à la Transformation de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHAST) »</p>
La préservation de l'écosystème des zones ciblées à travers des actions d'assainissement environnemental intégrées	Les enfants et leurs familles adoptent de bonnes pratiques en hygiène et assainissement environnemental	<p>C-1 <b>10</b> comités d'hygiène et d'assainissement sont constitués au niveau des écoles environnantes ;</p> <p>C-2 <b>20</b> lave-mains sont réalisées et mises à la disposition des écoles environnantes ;</p> <p>C-3 <b>20</b> enseignants sont formés sur l'utilisation des lave-mains et sur les règles d'hygiène.</p>

## VII- Budget de l'action

<b>Coût du projet</b>	<b>267290 CHF</b>
<b>Subvention demandée par « Jeunesse en Détresse »</b>	<b>263480 CHF</b>
<b>Contribution des bénéficiaires finaux</b>	<b>2810CHF</b>

## VIII- Durabilité à court et long terme

### (a) Impact à court et long terme sur les groupes cibles (notamment sur les bénéficiaires finaux).

La méthodologie participative du projet, et le fait que toutes les réalisations soient basées sur l'approche programmatique, avec la participation des Communes et aux coûts de réalisation, renforcera la confiance des communautés en elles-mêmes et développera une fierté des populations des services de l'eau potable. Du coup, une telle intervention entraînera une appropriation effective des réalisations du projet et conduira à l'adoption des bonnes pratiques hygiéniques visées. L'impact certain de la réussite de ce projet est alors la réduction du taux de maladies hydriques et hydrofécals au niveau des enfants et leurs familles des zones de couverture du projet. Les populations des communes partenaires à ce projet amélioreront ainsi leurs cadres et conditions de vie avec une contribution effective à la réduction de la pauvreté. La pérennisation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement environnemental sera assurée à travers :

- les comités de gestions dont les capacités sont renforcées ;
- l'extension des services vers d'autres localités à travers le transfert de connaissance et les échanges entre communautés voisines ;
- la replicabilité des interventions par les bénéficiaires qui auront acquis les outils et les compétences requis ;
- la dégation de gestion des ouvrages d'eau réalisés.

### (b) Aspects environnementaux et sociaux

La fourniture d'eau contribuera à une réduction des maladies hydriques et à une réduction des taux de morbidité, de mortalité infantile et à l'amélioration de la santé des populations.

Les enfants de moins de 5 ans, les plus vulnérables, seront les principaux bénéficiaires du projet. La réduction des maladies aura une incidence positive sur le rendement au travail, contribuant à la réduction de la pauvreté, intégrant le bien-être social.

Les aspects liés à l'hygiène et à l'assainissement sont en relation directe avec les questions environnementales. L'introduction des latrines et leur utilisation va contribuer à limiter la pollution fécale des environs des villages et des points d'eau réalisés. Les lavoirs publics contribuent à la gestion des eaux usées et les comités vont promouvoir la bonne gestion des services d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de préservation de l'environnement.

L'implication du secteur privé local dans la construction des infrastructures d'assainissement et hydrauliques facilitera la création des emplois dans ces régions défavorisées. L'amélioration de l'accès durable à l'eau se traduit par la réduction de la corvée de l'eau. Cet effet positif est plus marqué chez les femmes et les filles. Les femmes deviennent plus disponibles pour mener des activités génératrices de revenus. Ceci réduira l'irrégularité des filles à l'école et accroîtra leur chance de réussite. La représentation des femmes et des filles dans les comités et leur participation aux prises de décisions concernant les installations communautaires conduiront à une réduction des inégalités de genre et, à long terme, améliorera leur statut social.

***(c) L'impact structurel de l'action.***

Le projet s'inscrit dans le cadre de la décentralisation des structures administratives du Gouvernement béninois et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Approvisionnement en Eau et Assainissement. Il travaille en étroite collaboration avec les services étatiques départementaux et les autorités communales. Avec l'appui fourni (formation et équipements), ces structures seront en mesure de participer pleinement au développement de cette politique, en vue de démultiplier les expériences positives du projet.